

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VARENNES SUR AMANCE**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération
10	8 + 2	8 + 2

Date de la convocation
31 mars 2016

Date d'affichage
14 avril 2016

Objet de la délibération
REFUS INSTALLATION COMPTEURS 2016-027

SEANCE DU 12 AVRIL 2016

L'an deux mil seize et le douze du mois d'avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel des séances, sous la présidence du Maire, Malou DENIS.

Présents : Mmes DENIS Malou, MAURON Sandra, VOYARD Fabienne, PRIORESCHI DIZIAIN Gwénaëlle, Mrs SAUSSOIS Olivier, BERNARD Claude, MASTALERZ Jean-Pierre, BESSIERES Gérard.

Excusées : Mme VOGT HUSSON Véronique qui donne pouvoir à Mme MAURON Sandra et Mme VAN BOKHOVE Hillegonda qui donne pouvoir à Mme DENIS Malou.

Secrétaire : Mme MAURON Sandra.

La loi de transition énergétique publiée le 18 août 2015 instaure le déploiement de 35 millions de nouveaux compteurs électriques dits « Linky ».

Or, ces compteurs font l'objet d'une polémique selon laquelle ils seraient la source d'une pollution électromagnétique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, refuse à l'unanimité l'installation de ces compteurs sur le territoire de la commune.

Extrait certifié conforme au registre, fait en séance les jour, mois, an susdits.

Le Maire,
Malou DENIS

